



Publié le 14-10-2022

ARRETE

Portant réglementation de la circulation sur la **RD324**
Territoire de la commune de LASSEUBE

2022/DGAPID/HBE/090

Le Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,

Le Maire de LASSEUBE

Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière ainsi que les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu l'arrêté n° 02-2021 DGAPID du 2 juillet 2021, portant délégation de signature de M. le Président du Conseil départemental à M. le Directeur des Routes et Infrastructures et à Mme et MM. les chefs d'UTD,

Vu l'arrêté préfectoral n° 64-2021-10-28-00005 du 29 octobre 2021 portant délégation de signature de M. le Préfet des Pyrénées-Atlantiques à M. le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques

Vu l'avis de M. le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,

Considérant qu'en raison des travaux GC-interconnexion réalisés par la société ERT-TECHNOLOGIES, et pour assurer la sécurité des usagers, il convient de réglementer la circulation

ARRETEMENT :

ARTICLE 1 : A compter du 17 octobre 2022 et jusqu'au 31 octobre 2022, de 8h00 à 18h00 les jours ouvrés, la circulation sera réglementée sur la RD 324 au PR 0+075 sur la commune de LASSEUBE hors agglomération.

La vitesse sera limitée à 50km/h, le stationnement et le dépassement seront interdits, la circulation sera alternée manuellement. L'entreprise s'adaptera par un alternat en sens prioritaire.

ARTICLE 2 : La pré-signalisation et les limites des prescriptions seront indiquées par signaux réglementaires conformes à la signalisation des routes.

ARTICLE 3 : La fin des travaux sera matérialisée par l'enlèvement de la signalisation temporaire citée aux articles 2 et 3.

ARTICLE 4 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- ✓ M. le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, Direction Départementale des territoires et de la Mer, Unité Sécurité Routière, Gestion de Crise,
- ✓ M. le Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie des Pyrénées-Atlantiques,
- ✓ M. le Maire de LASSEUBE
- ✓ M. le Président du Conseil Départemental, Unité Technique Départementale du HAUT BEARN de la Direction Générale Adjointe du Patrimoine et des Infrastructures Départementales,
- ✓ Mme et M. les Conseillers départementaux du territoire d'OLORON 2,
- ✓ Le responsable de l'entreprise ERT-TECHNOLOGIES

Qui sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site <https://publication-actes.le64.fr> »,

OLORON SAINTE MARIE, le 11 Octobre 2022
Pour le président et par délégation,
L'Adjoint au responsable de l'UTD HAUT BÉARN



Jérôme DARRÉ



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : ARAMENDY Prénom : Marie

Dénomination : ERT TECHNOLOGIES Représenté par : Helder SOARES

Adresse Numéro : 6 Extension : _____ Nom de la voie : RUE ALBERT EINSTEIN

Code postal 77420 Localité : CHAMPS SUR MARNE Pays : FRANCE

Téléphone 0622013686 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel : _____ ERT-DSP64-POLE-GC @ ert-technologies.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : _____

Code postal _____ Localité : _____ Pays : _____

Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel : _____ @ _____

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° 324 Voie communale n° _____

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : _____ + _____ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : _____ + _____

Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : D324

PM_0673

Code postal 64290 Localité : LASSEUBE

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : _____

Description des travaux : _____

Travaux GC - INTERCONNEXION

Date prévue de début des travaux : 17/10/2022 Durée des travaux (en jours calendaires) : 15

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 15 Date de début de réglementation 17/10/2022

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée : _____

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue _____

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) _____

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers
poids lourds

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

L'ENTREPRISE S'ADAPTERA PAR UN ALTERNAT, SENS PRIORITAIRE

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :Le demandeur Une entreprise spécialisée

Nom : ARAMENDY

Prénom : Marie

Dénomination : ERT TECHNOLOGIES

Représenté par : Helder SOARES

Adresse Numéro : 6 Extension : Nom de la voie : Rue ALBERT EINSTEIN

Code postal 77420 Localité : CHAMPS SUR MARNE Pays : FRANCE

Téléphone 0622013686 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : ERT-DPS64-POLE-GC @ ert-technologies.fr

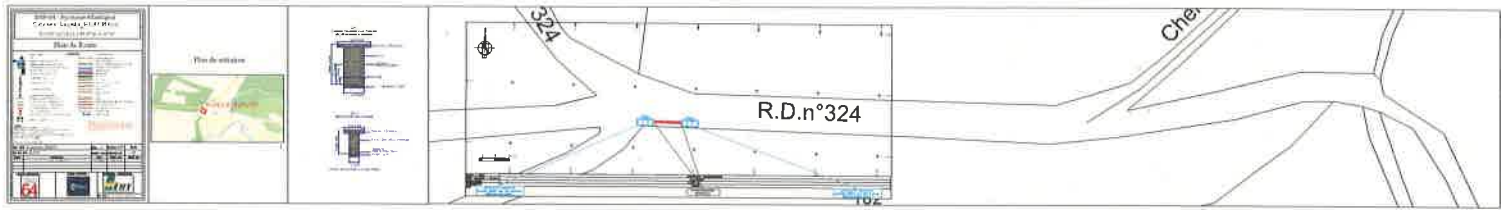
Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 10 10 2022

Nom : BOURGEOIS Prénom : CECILE Qualité : ASSISTANTE PROJET THD

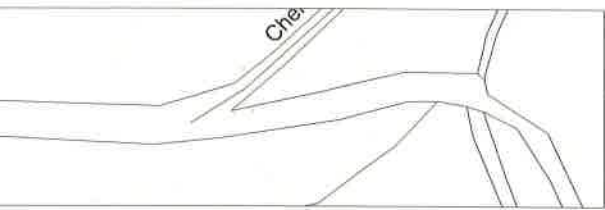
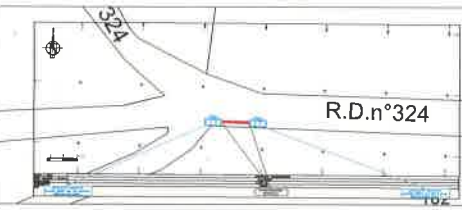


Service de l'Urbanisme
Commune de LAMBERS-LEZ-LILLE
Plan de situation

This block contains a legend with various symbols and colors, and logos for the "Service de l'Urbanisme" and the "Commune de Lambers-lez-Lille".



Technical details of the road layout, showing the intersection of R.D. n°324 and the "Cher." road, with various annotations and symbols.



Anton Sylvie

De: utdhbe
Envoyé: mardi 11 octobre 2022 15:32
À: Anton Sylvie
Objet: TR: Demande ARRETE DE CIRCULATION travaux GC interconnexion FIBRE OPTIQUE - PM_0673 - Commune de LASSEUBE - D324
Pièces jointes: PLAN APD GC PM673 NRO GAN.PDF; DDE AC Travaux GC INTERCONNEXION _PM_0673_LARRESSORE_D324.pdf; AV124_20221006073126.pdf
Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

De : ERT-DSP64-POLE-GC [mailto:ERT-DSP64-POLE-GC@ert-technologies.fr]
Envoyé : mardi 11 octobre 2022 08:57
À : utdhbe <utdhbe@le64.fr>
Objet : Demande ARRETE DE CIRCULATION travaux GC interconnexion FIBRE OPTIQUE - PM_0673 - Commune de LASSEUBE - D324

Bonjour,

Pour donner suite à la réception de votre PERMISSION DE VOIRIE (ci-joint), pourriez-vous nous faire parvenir l'ARRETE DE CIRCULATION pour le chantier d'interconnexion, pour une intervention à compter du 17/10/22.

En vous remerciant par avance

Bien cordialement,

Cécile BOURGEOIS

Assistante Administrative et
Technique

Déploiement FTTH



Mobile : 06.19.26.48.96
Mail : c.bourgeois@ert-technologies.fr

Agence ERT : ARCANGUES

ALTICE Technical Services

www.ert-technologies.fr

4 Zone Artisanale de Planuya - 64200 ARCANGUES

De : ERT-DSP64-POLE-GC
Envoyé : vendredi 23 septembre 2022 10:53
À : utdhbe <utdhbe@le64.fr>
Cc : 'LIOT, Philippe' <philippe.liot@xpfibre.com>; 'ROCA, Julien' <julien.roca@xpfibre.com>; LABE Francois <f.labe@ert-technologies.fr>; GONCALVES Carlos <c.goncalves@ert-technologies.fr>;

'Pantxo.ORNOS@xpfibre.com' <Pantxo.ORNOS@xpfibre.com>; 'stephane.delmas@lafibre64.fr' <stephane.delmas@lafibre64.fr>; 'alain.parrot@xpfibre.com' <alain.parrot@xpfibre.com>; 'emmanuel.dainciart@lafibre64.fr' <emmanuel.dainciart@lafibre64.fr>; 'amenagement-filaire@lafibre64.fr' <amenagement-filaire@lafibre64.fr>; ERT-DSP64-ADMINISTRATIF <ERT-DSP64-ADMINISTRATIF@ert-technologies.fr>; Management_ERT_DSP64 <Management_ERT_DSP64@ert-technologies.fr>; ERT-DSP64-POLE-GC <ERT-DSP64-POLE-GC@ert-technologies.fr>
Objet : Demande PMV travaux GC interconnexion FIBRE OPTIQUE - PM_0673 - Commune de LASSEUBE - D324

Bonjour,

Dans le cadre du déploiement de la FIBRE OPTIQUE, je vous prie de trouver ci-joint une demande de PERMISSION DE VOIRIE pour réaliser les travaux GC d'Interconnexion TRANSPORT sur la commune de LASSEUBE.

Pour ce faire, vous trouverez les coordonnées de notre intervenant ainsi que le plan APD en PJ.

Adresse d'intervention : **D324**

Coordonnées GPS : **43.219611, -0.468583**

Motif des interventions : **Travaux de GC d'INTERCONNEXION Transport**

Date de début des travaux souhaitée : **10/10/2022**

Entreprise intervenant est : **ERT Technologies**

En vous remerciant par avance.

Bien cordialement,

Cécile BOURGEOIS

Assistante Administrative et
Technique

Déploiement FTTH



Mobile : 06.19.26.48.96

Mail : c.bourgeois@ert-technologies.fr

Agence ERT : ARCANGUES

ALTICE Technical Services

www.ert-technologies.fr

4 Zone Artisanale de Planuya - 64200 ARCANGUES

« Ce message (y compris toute pièce jointe) est établi à l'intention exclusive de leurs destinataires et est confidentiel. Ce message peut contenir des informations confidentielles, privilégiées ou protégées par la loi.